

Barèmes de cotisations 2018 à FACE Loire Atlantique

	Montant annuel	Montant après défiscalisation
Membres fondateurs	5 000 €	2 000 €
Membres actifs et associés selon effectif :		
200 salariés et plus	2 000 €	800 €
Entre 100 et 199 salariés	1 500 €	600 €
Entre 50 et 99 salariés	1 000 €	400 €
Entre 10 et 49 salariés	500 €	200 €
Moins de 10 salariés	300 €	120 €
EURL et Coachs	90 €	31 €
Etablissements scolaires	200 €	

Rappel des exonérations fiscales possibles

Pour les dons des entreprises :

60 % du montant est exonéré au titre de l'IS dans la limite de 5/1000^{ième} du chiffre d'affaires.

Pour les particuliers :

IR : 66% du don sera exonéré à votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu imposable.

ISF : 75% de montant du don, plafonné à 50 000 €, au titre du don à une Fondation Reconnue d'Utilité Publique, selon la loi TEPA du 27 août 2007

Adressez vos dons à l'ordre de FACE Loire Atlantique:

1, Avenue de l'Angevinière – 44800 Saint-Herblain

Numéro de SIRET de FACE Loire Atlantique : 493 007 751 00016

Numéro d'existence auprès de la préfecture : W442005552

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 52 44 05840 44 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Club d'entreprises FACE LOIRE ATLANTIQUE

1, Avenue de l'Angevinière – 44800 ST HERBLAIN

☎ 02 28 08 10 41 - ✉ face.atlantique@fondationface.org

Membre de la Fondation Agir Contre l'Exclusion (**FACE**), fondation d'utilité publique : www.fondationface.org